

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 4 Octobre 1892

**NOUVELLES LOCALES**

Vendredi matin, par le train de 7 heures 20, est arrivé à Monte Carlo, M. le comte de Giers, chancelier de l'Empire de Russie, venant d'Aix-les-Bains

Son Excellence est accompagnée de sa famille et de son médecin. Elle est descendue à l'hôtel Victoria.

M. l'abbé Chamousset, vicaire de la Cathédrale, vient d'être appelé par M<sup>r</sup> l'archevêque de Chambéry à une cure de son diocèse.

M. l'abbé Chamousset a passé plusieurs années dans la Principauté. Il avait su y acquérir l'estime et la sympathie universelles.

M<sup>me</sup> Saint-Martin est nommée Supérieure des Dames de Saint-Maur à Monaco, en remplacement de M<sup>me</sup> Sainte-Anatolie, que des raisons de santé ont fait rappeler à Paris.

M<sup>me</sup> Sainte-Anatolie emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connue ici, et le choix de M<sup>me</sup> Saint-Martin a été bien accueilli. La nouvelle Supérieure est depuis plus de vingt ans parmi nous et a su conquérir toutes les sympathies.

Le Tribunal Supérieur a condamné, dans son audience du 27 septembre dernier : 1° le nommé Baldini Jean à 6 jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion ; 2° Le nommé Angelotti Auguste, né à Fanano (Italie), par défaut, à 3 mois de prison et 25 francs d'amende, pour vols simples et abus de confiance

M. le Consul de France, qui avait transmis à S. Exc. M. le Ministre des Affaires Étrangères à Paris, les 200 francs recueillis par la Société Chorale de Monaco, pour venir en aide aux victimes de la catastrophe de Saint-Gervais, a fait connaître au Président de cette Société, que, selon le vœu exprimé par les donateurs, ladite somme a été transmise à M. le Ministre de l'Intérieur pour être versée à la souscription publique, ouverte en France.

M. Glaize adresse également à la Société Chorale, les remerciements de son gouvernement. Il avait été remis à M. le Consul 229 fr. 50. Les 29 fr. 50 ont été adressés directement à M. le Maire de Saint-Gervais.

M. Sauvaget, de la Roche-sur-Yon (Vendée), a versé 20 francs pour les pauvres de la Principauté entre les mains du Président du bureau de bienfaisance.

**SPORT VÉLOCIPÉDIQUE MONÉGASQUE**

Le dimanche 16 octobre 1892, à 1 heure, le Sport Vélocipédique Monégasque fera courir, sur le boulevard de la Condamine, ses deux championnats de vitesse : juniors et seniors.

Le Vélo-Sport de Nice et de Cannes et les

Sociétés des Régates et Philharmonique de Monaco prêteront leur gracieux concours.

Cette grande réunion, qui comprendra 8 épreuves, promet d'être très brillante.

MM. les membres du S. V. M. qui veulent prendre part à ces courses sont instamment priés de se faire inscrire, sans retard, chez M. Roques, président, 10, rue des Princes.

Le prix d'entrée est fixé comme suit :  
 Entrée, 0,50 ; Enfants, 0,25 ; Chaises, 1 franc.

Nos lecteurs verront plus loin un court récit sur les dégâts causés, à Marseille, par l'orage de samedi dernier.

Nous avons eu, dans la nuit de samedi à dimanche, la suite de cette perturbation atmosphérique. De 10 heures du soir à 5 heures du matin, des averses torrentielles, accompagnées d'éclairs et de tonnerres, se sont succédé, redonnant à nos jardins une verdure désirée depuis longtemps.

Ces pluies bienfaisantes ont rafraîchi la température et, plus heureux que nos voisins, nous n'avons eu qu'à nous en féliciter.

Les trains venant de la direction de Marseille sont arrivés, samedi, avec des retards de 50 minutes à 1 h. 20.

Ces retards sont dus à l'épouvantable orage qui a éclaté dans les Bouches-du-Rhône et les départements limitrophes.

La Compagnie du chemin de fer P.-L.-M. étudie en ce moment la marche des trains pour le service d'hiver, qui commencera probablement le 3 novembre prochain. On nous fait espérer plusieurs améliorations, telles qu'une abréviation du parcours entre Paris et Nice et surtout entre Nice et Monaco. Le rapide portant le courrier de Paris arriverait une heure plus tôt, afin d'éviter aux voyageurs le désagrément de débarquer à l'heure du crépuscule, défavorable aux personnes délicates.

Ce train serait doublé d'un autre contenant également des salons et wagons-lits.

Il y aurait, dans chaque sens, un train de plus que l'année dernière.

La Compagnie du Chemin de fer P.-L.-M. vient de soumettre à l'homologation un nouveau tarif spécial G. V., n° 3, pour les cartes d'abonnement.

A titre d'essai, et jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1892, il serait délivré, pour les parcours n'excédant par 100 kilomètres, des cartes d'abonnement valables pendant un mois, moyennant la moitié du prix d'un abonnement de 3 mois.

**CHRONIQUE DU LITTORAL**

**Marseille.** — Un orage épouvantable s'est déchaîné samedi sur Marseille.

Une forte averse est tombée vers six heures et demie du matin. A partir de ce moment, le tonnerre n'a pas cessé de retentir, et la pluie qui avait diminué à redou-

blé de violence vers huit heures quarante-cinq. Les éclairs et de formidables coups de tonnerre qui ébranlaient les maisons n'ont pas cessé pendant quarante minutes.

La pluie tombait dans les rues en trombe mêlée de grêlons énormes, descendant des hauts quartiers et formant de véritables torrents qui, en quelques instants, ont transformé la partie basse de la ville en un immense lac.

Le quartier de la Bourse, notamment, a beaucoup souffert de l'inondation. Les magasins de nouveautés, de comestibles, etc., ont eu des quantités de marchandises emportées par les eaux. Sur plusieurs points, des plaques d'égout ont été entraînées.

Un magasin de bijouterie a été enfoncé par une épave. Les eaux ont balayé la devanture garnie de montres et de bijoux.

La hauteur des eaux a été, dans certains endroits, de 75 centimètres à 1 mètre. La plupart des magasins des bas quartiers ont été envahis. Tous les sous-sols sont inondés. Des voitures et des attelages ont failli être emportés.

**Saint-Raphaël.** — Il s'est produit, la semaine dernière, sur la voie ferrée de Fréjus à Nice, un dramatique incident qui a failli coûter la vie à un pauvre vieillard de 83 ans.

Le rapide qui part de Fréjus (gare P.-L.-M.) à 3 heures 10 de l'après-midi et arrive à Nice à 4 h. 46 s'est subitement arrêté à cinq cents mètres environ de la gare de Saint-Raphaël. Les voyageurs, assez violemment secoués par le brusque fonctionnement du frein pneumatique, se sont mis à la portière.

Grâce à l'énergie et au sang-froid du mécanicien, un pauvre vieillard de 83 ans venait d'être sauvé d'une mort certaine.

Ce vieillard, qui se promenait tranquillement sur la voie, venant de Villefranche et se rendant à Saint-Tropez chez sa fille, M<sup>me</sup> B..., mariée à un douanier, cherchait la gare du Sud et était loin de se douter de l'effroyable danger qu'il courait. On l'a ramené à Saint-Raphaël et confié aux bons soins d'un ami de la famille.

Le brave mécanicien qui a réussi à épargner au vieillard la plus terrible des morts se nomme J. M. Brunet.

Les journaux de la région l'ont publiquement félicité de son sang-froid.

**Nice.** — Le préfet des Alpes-Maritimes vient de prendre un arrêté interdisant la pêche dans les cours d'eau du département aux époques déterminées ci-après :

Du 20 octobre exclusivement au 31 janvier inclusivement, la pêche de la truite est défendue dans l'Artuby, la Siagne, le Loup, le Var, le Cians, la Tinée, la Vésubie, l'Estéron et la Roya.

Du lundi qui suit le 15 avril au dimanche qui suit le 15 juin, la pêche du barbeau est défendue dans la Siagne, la Brague, le Loup, la Cagne, le Var, le Cians, l'Estéron, et le Paillon.

La pêche de l'écrevisse est autorisée dans les cours d'eau de l'Artuby et de ses affluents, deux heures avant le lever et deux heures après le coucher du soleil. — Les seuls engins dont l'emploi est permis pendant les heures de nuit, sont les balances ayant au plus 0,40 de diamètre.

Il est défendu : 1° De prendre, au moyen de filets, de paniers ou à la main, le poisson aveuglé et flottant à la

surface de l'eau pendant les crues; 2° d'appâter les hameçons, nasses, filets ou autres engins avec de petites truites.

CAUSERIE

Croirait-on qu'il ait été écrit plus de cent volumes sur la barbe ?

Cet ornement viril de la figure a été un sujet traité en diverses langues : en grec, en latin, en italien, en français.

A vrai dire, il ne faut pas s'en étonner. La barbe a été plus ou moins mêlée aux événements importants de l'antiquité grecque. Elle a été une des premières causes de la civilisation, des beaux-arts, de la philosophie. Elle méritait les honneurs de la publicité et d'avoir une place dans l'histoire de l'humanité.

Les phases de la barbe ont été diverses. Dès les temps les plus reculés, elle figure dans les actes de la législation. Ainsi dans le Lévitique, il est défendu aux Hébreux de raser la barbe : *Nec radetis barbam!* Par mesure d'hygiène, elle fut l'objet de prescriptions, de siècle en siècle. Portée tantôt par les souverains, tantôt proscrite des Cours, la barbe a été le plus souvent la servante de la mode, et a fini par devenir un ornement plus ou moins éphémère qu'une critique féminine suffit à faire disparaître ou conserver.

Il est difficile de parler de la barbe sans parler du rasoir. Se raser est une opération pratiquée par tant de personnes que nous sommes certains d'être lus avec intérêt.

Et d'abord, depuis quelle époque se sert-on du rasoir? Les premiers peuples apprêtaient pour cet usage des cailloux très durs qu'ils aiguisaient de manière à les rendre aussi tranchants que possible. On employa plus tard les ciseaux pour la tailler; mais la prescription religieuse exigeant le rasement complet de la tête, les Orientaux se servirent de lames en fer, de leurs ustensiles de guerre ou de cuisine et se rasèrent les cheveux ou la barbe avec le sabre et le couteau bien affilés.

Puis des essais furent tentés pour substituer la pierre-ponce à la lame; la méthode consistait à user la barbe par le frottement.

Le rasoir peut être considéré comme étant d'origine relativement moderne. Il y avait à Rome des barbiers regardés comme des citoyens importants. Leur boutique était le lieu de rendez-vous des politiques et des poètes. On y dissertait sur toutes choses, le beau temps, la pluie, le théâtre et les affaires de l'empire. Tel barbier était en renom pour ses excellents rasoirs, tel autre pour la légèreté de sa main et son habileté à raser. Un distique est resté qui en fait foi :

*Utrapesus tonsor dum circuit ora Lucili,  
Expongitque genas, altera barba subit.*

« Pendant que le barbier Utrapesus rase la figure de Lucilius et éponge ses joues, la barbe recommence à pousser. »

On voit que ce barbier était réputé d'une lenteur extrême.

La mode de se raser est devenue en quelque sorte obligatoire au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est la Cour qui donnait l'exemple. La Révolution maintint la mode, les farouches conventionnels voulurent avoir le menton toujours rasé de frais. Les favoris, la moustache et l'impériale furent successivement adoptés.

Depuis, il n'y a plus guère de mode. La barbe entière, les favoris et le reste se portent indifféremment, cependant les longs cheveux et la barbe inculte sont restés l'apanage des rapins.

L'Acide carbonique liquide

ET SES APPLICATIONS INDUSTRIELLES

Les applications industrielles de l'acide carbonique sont devenues très nombreuses depuis que MM. Baydt, Kunheim et Windhausen sont parvenus à liquéfier ce gaz en quantités considérables. On l'emploie principalement pour la production du froid artificiel, la fabrication de l'eau de seltz, des eaux minérales artificielles et des boissons gazeuses. En Allemagne, on l'applique en outre au fonctionnement des pompes à incendies, ainsi qu'à la

production des fontes compactes. Dans les usines de MM. Krupp, à Essen, on prévient la formation des bulles lors de la coulée, en introduisant dans les moules de l'acide carbonique gazeux, amené à la pression de plusieurs centaines d'atmosphères en chauffant au bain-marie de l'acide carbonique liquide.

En médecine, l'acide carbonique à l'état liquide est souvent employé comme stimulant et comme anesthésique local; on l'utilise encore pour la conservation des denrées alimentaires, la saturation des bières d'exportation, et enfin, de préférence à l'air comprimé pour soutirer les bières en tonneaux et les faire monter dans les brasseries. Ce procédé permet, non seulement d'avoir de la bière toujours fraîche et mousseuse, mais aussi, et c'est le plus important, d'éviter l'introduction de l'air dans les fûts et des ferments que cet air y pourrait apporter.

Dans son usine de Grenelle, la Société « La Carbonique française », dirigée par M. Windhausen, obtient l'acide carbonique gazeux en décomposant le carbonate de chaux naturel par l'acide chlorhydrique. Le gaz est préparé dans une série de générateurs, et passe successivement dans des appareils laveurs et épurateurs pour se rendre ensuite dans trois compresseurs, ou pompes horizontales, attelées à la machine motrice. Le premier de ces appareils peut comprimer, sous une pression d'environ huit atmosphères, de 100 à 150 kilogrammes d'acide carbonique. Le second aspire le gaz ainsi comprimé et le soumet à une nouvelle pression de 18 à 20 atmosphères; enfin, le troisième le fait passer à l'état gazeux et, sous une pression moyenne de 60 atmosphères, dans un condenseur, où il se liquéfie en se refroidissant. Ce condenseur est composé d'un cylindre en tôle renfermant cinq serpentins très longs, successivement traversés par l'acide liquéfié, et constamment refroidis par de l'eau courante. A l'extrémité du dernier serpentin se trouve un robinet, auquel s'adapte un tube flexible, muni de deux écrous de raccord, dont l'un peut se visser sur le robinet, et l'autre sur les bouteilles qui doivent contenir le liquide. Au moment de les remplir, on met chaque bouteille sur le plateau d'une bascule placée sous le robinet du condenseur; on la raccorde ensuite au tube flexible, on la tare à vide et, finalement, on y introduit 40 kilogrammes d'acide liquéfié, représentant à peu près 10 litres en volume. Ces bouteilles sont en fer forgé; elles portent un robinet de décharge et peuvent supporter une pression supérieure à 250 atmosphères.

La fabrication de la glace à l'usine de Grenelle s'opère au moyen de la vaporisation de l'acide carbonique, sous une pression de 25 atmosphères. L'acide traverse trois serpentins disposés au centre d'un vaste réservoir, qu'on appelle générateur de glace. Ce dernier est rempli d'une dissolution de chlorure de calcium, dans laquelle plongent les mouleaux contenant l'eau à congeler.

En traversant les serpentins, l'acide carbonique emprunte au bain de chlorure la chaleur nécessaire pour prendre l'état gazeux, abaisse, par suite, la température de la dissolution et produit en quelques minutes la congélation de l'eau.

Pour le débit et la mise en bouteilles de la bière, l'acide carbonique liquide est livré aux brasseurs et aux cafetiers dans les récipients ou bouteilles en fer dont nous avons déjà parlé. On relie chaque récipient à un tonneau de bière, et dès qu'on ouvre le robinet vissé à sa partie supérieure, l'acide carbonique arrive dans le tonneau à l'état gazeux et refoule par compression la bière dans un réservoir spécial d'où on la tire, soit pour la mettre en bouteilles, soit pour la servir aux consommateurs.

Dans la fabrication de l'eau de Seltz artificielle, on fait arriver l'acide carbonique dans des siphons presque entièrement remplis d'eau et disposés sur des berceaux métalliques qui oscillent sans cesse et facilitent ainsi le mélange de l'eau avec l'acide.

ALFRED DE VAULABELLE.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Les plages de la Manche n'ont eu, cette année, qu'un éclat éphémère; le choléra a fait quelques victimes à Dieppe, et Trouville a eu peur de la proximité du

Havre. Il n'y a que les petites plages familiales, comme le Tréport, qui conservent encore leurs hôtes. On s'y amuse sans bruit, quelque peu de musique, des sauteries intimes, de longues parties de *lawn tennis* font les frais des distractions. Il y a eu, par surcroît, au Tréport, un *rallye-paper*, que MM. d'Imbleval et Maurice Binder avaient organisé dans la forêt d'Eu, qui a eu beaucoup de succès. Il y avait, au rendez-vous, de jolies toilettes et des équipages élégants.

C'est à Biarritz, où la saison d'automne commence, qu'est en ce moment le mouvement élégant. Les Espagnols qui n'étaient pas venus en juillet, comme d'habitude, par suite des hauts cours de change, sont très nombreux actuellement; nous citerons M. Domingo Martinez, la comtesse de Uribarren et son fils, M. et M<sup>me</sup> Carlos Hoppe, le marquis d'Echagen, M. Thomas Cortes, le marquis et la marquise de Novallas, M. Mediano, M. et M<sup>me</sup> de Belaya, le marquis de la Quintana, M. et M<sup>me</sup> Montanès, le comte et la comtesse de Agrela, M. Ricardo Salzedo, le comte d'Azmir, le marquis d'Echague, etc., etc. La France est brillamment représentée par le baron et la baronne des Michels, le marquis et la marquise de La Tour du Villar, M. et M<sup>me</sup> Alexandre Lambert de Sainte-Croix, le comte et la comtesse de Berteux, le marquis de Castelbojac, le vicomte et la vicomtesse de Ginestet, le comte et la comtesse de Mac-Mahon, le comte Antoine de Bonneval, le comte et la comtesse Maingard, M. Henri de Montbrison, M. et M<sup>me</sup> Roger de Montbrison, la comtesse de Boisdemetz, le comte de Lorencez, etc., etc.

C'est la colonie russe qui est la plus nombreuse. S. A. la princesse Jouriewski, veuve de l'empereur Alexandre II, occupe la villa La Rochefoucauld, où la reine d'Angleterre a résidé, LL. AA. II. le duc et la duchesse George de Leuchtenberg, demeurent à l'hôtel des Princes. On signale également la présence du grand-duc et de la grande-duchesse Pierre Nicolaïewitch, du prince Démidoff, de M. de Balotoff, de M. de Rathoff, du baron et de la baronne de Mogaly, du comte Nicolas Orloff, de la générale de Laurensky, de la baronne Simon Korff, de M<sup>me</sup> de Kataloy, de la princesse Schahopskoy, de M. et de M<sup>me</sup> Constantin de Boladoff, du général Constantin de Straudtnaum, et M. et de M<sup>me</sup> de Samansky, du baron et de la baronne Schreder, de M. d'Obidiac, de M. Steenaberg, de M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> de Milochowitch, du baron de Tour, de M. et M<sup>me</sup> Greacoroff, etc. etc.

Les courses de la Barre ont été très réussies. Le casino a été illuminé à la lumière électrique; il y a eu feu d'artifice et concert, dirigé par le maestro Steck. Il y a des bals d'enfants très gais, les jeudis et les dimanches. A l'hôtel d'Angleterre, il y a eu un fort beau bal de bienfaisance, au profit des victimes du choléra en Russie. La reine Nathalie de Serbie a donné un très beau lunch dans les salons de l'hôtel Continental. La baronne Scotti, dans un grand concert donné au casino, a exécuté, avec sa maestria bien connue, *Elle est à toi*, de Schumann, ainsi que des mélodies de Bemberg et de Tosti. Le tir aux pigeons est très en faveur. Toute la société élégante se donne rendez-vous sur le plateau du Phare où le stand est installé. La semaine dernière, le comte de Berghe, beau-frère de la princesse Youriowsky, qui s'occupe du stand avec sollicitude, y a fait servir un lunch aux dames.

Nous avons donné le programme des fêtes qui ont eu lieu cette semaine au château de Brissac. Cette semaine, « la grande semaine », comme on l'appelle dans le langage mondain, a débuté par une messe en musique fort bien exécutée. M<sup>me</sup> la vicomtesse de Trédern, M<sup>lle</sup> Leroux, M. Roger Lhéideux et le comte de Gamedo ont fait valoir leurs voix et leur talent. La série des spectacles a été inaugurée avec *Un Turc pris dans une porte*, où la vicomtesse de Trédern et la comtesse de Sonis se sont montrées excellentes comédiennes, où le jeune Henri de Trédern a fait de brillants débuts, où M. Savalle a été étourdissant dans le rôle de M<sup>me</sup> Colza, la nourrice. Les représentations de *Lakmé* ont nécessité quelques coupures, si habilement faites par Maton, qui dirigeait l'orchestre, que la partition de Delibes n'en a pas trop souffert. La vicomtesse de Trédern, admirablement costumée, a été idéale; M. Savalle a fait valoir sa belle voix de ténor. Grand succès également pour le comte de Gamedo, M. Lhéideux et le marquis de Pothuzou. La représentation de *Rosalinde*, un charmant pastiche de la comédie italienne, a été un triomphe pour la princesse Amédée de Broglie, la comtesse de Meffray, le comte de Meffray et le comte Boris de Castellane. *L'Autographe*, de Meilhac, et *les Boulonnards*, d'Albin Valabrègue, interprétés par la même troupe aristocratique, ont fait beaucoup rire. Rien de plus amusant que la passion avec laquelle acteurs et actrices mondains cherchent à bien rendre leurs rôles; quoi qu'on ait dit

contre la comédie de salon, qui est souvent ennuyeuse, on ne peut qu'applaudir à des efforts si persistants et couronnés d'un tel succès.

A Paris, nous n'avons guère à noter que l'heureux début, à l'Opéra, de M<sup>lle</sup> Berthet dans Ophélie d'*Hamlet*, et le succès de la nouvelle pièce du Gymnase, *Un drame parisien*, de M. Ernest Daudet. Le public fait bon accueil à cette œuvre très littéraire, dont la mise en scène est amusante et dont l'interprétation est bonne, grâce à M. Duffos, à M<sup>lles</sup> Dørlaud, Demarsy et Lucy Gérard. La critique a fait des réserves; on trouve que le mélodrame prend trop de place sur nos grandes scènes. M. Ernest Daudet ne saurait, en bonne justice, supporter les conséquences de la reprise du *Juif Polonais* au Théâtre-Français.

DANGEAU.

## BIBLIOGRAPHIE

### Almanachs pour 1893

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous voyons paraître à toutes les devantures de libraires la collection multicolore des almanachs. Ils sont toujours accueillis avec plaisir, ces gais petits livres, qui savent nous instruire en nous amusant. Il y en a pour tous les âges, pour tous les goûts, pour toutes les bourses. Voici d'abord le *Mathieu Lønsberg*, le vénérable aïeul, le doyen des almanachs qui paraît, imprimé par la maison Plon, selon l'antique tradition, sur le même papier et avec les mêmes types qu'autrefois. Mathieu Lønsberg est l'ami des villageois, le guide des paysans. Il leur distribue les meilleures recettes.

Des presses de la même librairie s'envole aussi un essaim d'autres almanachs tous utiles ou récréatifs. Passons en revue ces compagnons des veillées d'hiver.

Parmi les plus précieux se placent l'*Annuaire* et les *Almanachs Mathieu (de la Drôme)*, qui annoncent exactement le temps qu'il fera durant l'année, et sont ainsi d'une utilité inappréciable pour les agriculteurs, les marins, pour tout le monde en général, car il n'est personne qui n'ait intérêt à savoir quand il fera beau ou laid, chaud ou froid, sec ou humide.

L'excellent *Almanach manuel de la Bonne Cuisine et de la Maitresse de maison* est plein de recettes économiques, de procédés nouveaux pour faire de bon plats à peu de frais. Les gourmets y trouveront aussi leur compte, car il indique la façon de préparer bien des mets succulents et peu connus.

L'*Almanach du Savoir-Vivre*, par la comtesse de Bassanville, est un petit code de la bonne compagnie; celui des *Dames et des Demoiselles* traite spécialement de la toilette et de la confection des petits ouvrages de femme; l'*Almanach de la Mère Gigogne* s'adresse aux enfants; l'*Almanach de France et du Musée des familles* est une petite encyclopédie des plus instructives; l'*Almanach scientifique* contient les découvertes nouvelles de la science; l'*Almanach du Parfait Vigneron* constitue le *vade-mecum* du viticulteur, du fabricant de cidre, du liquoriste et du commerçant en vins; n'oublions pas non plus le *Cultivateur* ni le *Jardinier*.

L'*Almanach des Saints Cœurs de Jésus et de Marie* et l'*Almanach du Bon Catholique* s'adressent aux personnes pieuses et aux communautés religieuses.

Notons encore, dans des genres différents: le *Parisien*, l'*Astrologique*, l'*Almanach illustré des jeunes Mères*, le *Petit Almanach national de la France*, recueil patriotique d'anecdotes, de récits guerriers et de renseignements utiles aux réservistes et au territoriaux; l'*Almanach des Célébrités contemporaines*, galerie des illustrations civiles, militaires, religieuses et artistiques de la France et de l'étranger; le *Prophétique*, consacré aux sciences occultes, aux prédictions, aux phénomènes les plus curieux du somnambulisme, de l'hypnotisme et du spiritisme, à la divination. L'*Almanach des Parisiennes*, signé de nos plus brillants dessinateurs, est une brochure humoristique, d'un accent bien moderne. D'ailleurs, tous ceux qui croient avec raison le rire utile à la santé, tous ceux qui aiment les bons mots, les gauloises fantaisies, les histoires burlesques, les drolatiques aventures et les folles équipées, n'ont qu'à s'adresser à une bande de joyeux compères qui s'appellent: le *Lunatique*,

le *Comique*, le *Pour rire*, le *Charivari*, gaillards almanachs qui conservent heureusement, dans un siècle trop sérieux, la tradition de la saine gaieté de nos pères.

Il y a aujourd'hui quatre cents ans que le premier almanach s'imprimait à Paris sous le titre de *Grand Compost des bergiers*. Depuis, il faut citer un *Almanach pour l'année 1553* rédigé par Rabelais lui-même. Peu après vinrent les *Centuries* du fameux astrologue Nostradamus.

On voit que les almanachs comptent d'illustres ancêtres et que leur réputation ne date pas d'hier.

## FAITS DIVERS

Le *Petit Journal* signale comme un phénomène une pomme de terre récoltée dans la Somme et pesant 920 grammes. M. Rigaux, cultivateur à Chérêt (Aisne), possède mieux que ça, il vient, en effet, d'en arracher une pesant 1050 grammes, ce qui est d'autant plus curieux que, cette année, la sécheresse a été excessive et que le champ où elle a été récoltée est situé en pleine montagne.

Le R. P. Ludovic Martins vient d'être élu, au couvent de Loyola, général de la Société de Jésus.

Nous avons entretenu il y a plusieurs mois, nos lecteurs, de la disparition du yacht *Aster*, appartenant à M. Foll, savant très connu, qui a résidé à Villefranche.

Les journaux du Havre ont prétendu, à la fin du mois dernier, que ce yacht aurait été attaqué en plein Océan par des pirates et capturé.

C'est le bureau de la marine qui, ayant fait appeler les parents des marins composant l'équipage recruté au Havre, aurait fait cette communication officielle sans ajouter d'autres détails.

Les parents des marins composant l'équipage disparu protestent, d'autre part, contre le bruit qui court naguère et d'après lequel l'*Aster* serait devenu la proie des marins du bord révoltés contre leur patron, M. Foll.

Renseignements pris au ministère de la marine française, le *Phare du Littoral* assure que ces allégations sont controuvées.

On annonce de Paris la mort de M. Ernest Renan. L'auteur de la *Vie de Jésus* était né à Tréguier (Bretagne), en 1823.

Un très grand nombre de marronniers parisiens ont, cette année, une seconde floraison. Ordinairement, on signale comme une rareté les arbres qui, vers le mois d'octobre, se parent à nouveau de leur robe printanière. En ce moment ceux-ci sont légion. Dans l'avenue des Champs-Élysées, on en compte plus de trente. Il y en a également beaucoup avenue Henri-Martin. Enfin, dans l'avenue Kléber, un arbre sur trois est en pleine floraison.

Une révolution va paraît-il, être apporté dans l'emploi du téléphone.

Si nous en croyons une information de source américaine, les jeunes personnes qui servent actuellement d'intermédiaires vont être incessamment remplacées, pour la mise en relation des abonnés, par un appareil automatique vraiment pratique et ingénieux. Au bureau central se trouverait cet appareil distributeur des communications, relié lui-même à chaque poste téléphonique. Chez tout abonné, l'installation du téléphone comporterait, en dehors des organes habituels, un petit clavier composé de cinq touches, dont les quatre premières correspondraient aux unités, dizaines, centaines et mille des chiffres formant les numéros d'inscriptions des abonnés.

Les choses ainsi disposées, si l'on veut téléphoner à l'abonné portant, par exemple, le n° 2319, on presse la touche des unités neuf fois, une fois celle des dizaines, trois fois celle des centaines et deux fois celle des mille — et de suite l'instrument du bureau central vous fait entrer en relation avec ledit abonné. Quand la conversation est terminée, on presse la cinquième touche et tout rentre dans l'ordre.

Ainsi donc plus de perte de temps, plus d'attente cris-

pante, plus d'« Allô ! Allô ! » désespérés, plus de fragments de conversations intimes happés au vol. Célérité et discrétion !

LA DOUBLE TRANSMISSION TÉLÉGRAPHIQUE. — Des expériences très intéressantes viennent d'être effectuées au bureau central télégraphique de Marseille sur un système nouveau de transmission double par un même fil.

M. Bellier, un modeste commis des télégraphes de Digne, est l'inventeur de ce système aussi simple que commode de faire passer, en même temps, deux dépêches par une seule ligne télégraphique, sans que la clarté ni la précision aient à souffrir de l'envoi simultané des deux dépêches.

Un système analogue existait déjà, à vrai dire, notamment pour les câbles sous-marins, mais il comportait une certaine quantité d'appareils accessoires, rhéostats, condensateurs, etc., d'un réglage très variable et aussi minutieux que difficile.

M. Bellier a supprimé tous ces appareils et, se lançant dans une nouvelle et heureuse voie, a remplacé avantageusement ces appareils par un simple mouvement à trembleur, dont un des types les plus connus est la sonnerie trembleuse, employée en téléphonie comme signal d'appel et dans la moindre installation domestique moderne.

Il résulte de l'originale idée de l'inventeur, que tout bureau télégraphique peut, si les besoins l'exigent, sans outillage spécial, par la simple adjonction d'un mouvement à trembleur à son fil télégraphique, doubler ses moyens de transmission, envoyer à la fois deux dépêches différentes.

Ce résultat a une très grande importance. Qui ne connaît, en effet, pour en avoir subi les fâcheuses conséquences, les retards, parfois exagérés, que subissent les dépêches, entre Aix et Marseille, par exemple, pendant les assises. Ces retards seront évités quand le bureau d'Aix aura ses communications doublées par le système dont nous parlons.

M. Bellier avait, tout d'abord, fait ses premiers essais sur le fil de Marseille à Digne, avec l'appareil Morse. Ses essais furent concluants. Poussant plus loin ses investigations, il entrevit la possibilité d'appliquer sa découverte à la transmission *duplex* avec des appareils imprimeurs, système Hughes. Jadis des essais analogues avaient été faits et les résultats obtenus, fort médiocres, firent abandonner ce système de transmission.

L'application du trembleur Bellier aux appareils Hughes a eu lieu, samedi, sur le fil de Montpellier à Marseille. Les essais, dirigés par M. Marin, inspecteur, ont parfaitement réussi. Toute la journée, on a reçu et transmis simultanément sans le moindre accroc; c'est un succès sans précédent en télégraphie. Cela tient, croyons-nous, à la parfaite obéissance du trembleur aux ondes électriques émises. Ce trembleur agit comme servo-régulateur des variations de courants, inévitables sur les lignes télégraphiques, et il est susceptible de nombreuses applications, notamment en téléphonie. Nous croyons même que la Société des téléphones a fait ses offres à M. Bellier pour l'achat de son système.

Le bruit spécial que produisent ces vibrations du trembleur, lui a déjà fait donner le nom de « duplex cigale » par les dames télégraphistes de notre ville. Voilà donc M. Bellier, sacré cigalier de par la volonté des aimables mairaines de son système!... Nos compliments au nouveau félibre du télégraphe.

XAVIER DUFRÈNE.

## VARIÉTÉS

### L'Etna

Suite et fin. — Voir le numéro précédent.

Les forces souterraines n'ont donc pas perdu leur énergie dans les diverses parties du monde. Aussi bien, si beaucoup de volcans sont éteints, beaucoup aussi se réveillent avec une extrême violence après une période de calme plus ou moins longue. Dans l'Europe méridionale, l'Etna et le Vésuve présentent des éruptions intermittentes; mais le Stromboli signalé par Homère, et qui

sert encore aujourd'hui de phare aux navigateurs, est en pleine activité depuis les temps les plus reculés.

Quelles sont ces forces souterraines qui trahissent ainsi leur énergie par des phénomènes d'une si terrifiante puissance ? Il faut bien confesser notre ignorance à cet égard. Nous ne sommes pas encore en mesure d'expliquer d'une manière satisfaisante le mécanisme de la production des volcans. Nous ignorons complètement, en effet, la constitution de l'intérieur du globe terrestre ; nous ne savons pas la profondeur à laquelle sont situés les foyers volcaniques dans l'écorce terrestre ; nous ne saurions même dire quelle est la température qui maintient à l'état de fusion les masses incandescentes projetées par les bouches d'éruption. Est-ce la température propre de l'intérieur de la terre à cette profondeur ? Est-ce la température résultant des réactions chimiques entre les roches souterraines ? Qui pourrait nous renseigner à cet égard. Pourrions-nous même avancer en ce moment si l'intérieur de la terre est solide, ou pâteux, ou liquide ? Nous sommes, pour tout dire, absolument réduits aux conjectures.

La théorie classique des volcans ne résiste pas à la critique. Autrefois, on pensait que la terre se refroidissant peu à peu, l'enveloppe solide se contractait, comprimait la matière ignée centrale et la faisait finalement jaillir au dehors par les points les moins résistants de l'écorce. La matière ignée s'échappait après avoir gonflé le sol, un peu comme le ferait le jus d'un citron que l'on presserait dans la main. On admettait alors sans démonstration que le centre de la terre pouvait être mis en communication directe avec la surface. C'était tout simple. Aujourd'hui, on professe d'autres idées, plus conformes d'ailleurs avec nos connaissances. On aime mieux supposer qu'il existe à une certaine profondeur de la surface une couche de roches imprégnées d'eau et dans un état de véritable fusion aqueuse. Ces masses, enfermées sous pression, constitueraient d'immenses réservoirs souterrains de lave. Sous l'influence de l'eau il se produirait des réactions chimiques engendrant une température extrêmement élevée. L'eau, par contre-coup, se vaporiserait et atteindrait des tensions énormes dont ne donneraient qu'une bien faible idée nos chaudières à vapeur. La force d'expansion serait ainsi expliquée. Tout cela, on le voit, n'est qu'hypothèse. Cependant, ces suppositions faites, la théorie prend un certain caractère de probabilité. En effet, pas d'éruption sans projection de masses énormes de vapeurs d'eau. C'est la vapeur qui soulève et brise la lave refroidie qui bouche la cheminée du volcan. La vapeur, une fois la porte ouverte, s'échappe avec violence, entraînant la lave. Avant l'éruption on entend son travail s'accomplir ; les explosions souterraines, les secousses se multiplient ; l'éruption commencée, les secousses diminuent et finissent par disparaître. Puis, quand la vapeur s'est échappée complètement du réservoir souterrain, le calme revient et l'éruption cesse. L'instrument de l'éruption, c'est la vapeur d'eau (1).

D'où provient la vapeur qui joue le rôle capital dans l'activité volcanique ? La théorie moderne prend ici encore plus de vraisemblance. Les géologues répondent : L'eau nécessaire à l'alimentation de ces chaudières gigantesques est fournie par la mer ou quelquefois par des lacs. La preuve ?

Les vapeurs des volcans entraînent avec elles tous les sels renfermés dans l'eau de mer. Ces sels sont projetés hors du cratère avec l'eau et se déposent en abondance aux environs de la bouche éruptive. La proportion même des diverses matières salines de la mer est conservée dans les produits volcaniques. Les grandes quantités de sel ammoniac qui prédominent dans les sublimations volcaniques sont sans doute dues aussi à la présence de la matière organique en suspension ou en solution dans l'eau de mer. L'Océan paraît bien être réellement le grand pourvoyeur des volcans.

Il est une autre raison qui milite en faveur de cette opinion. Les volcans actifs sont presque tous exclusivement situés sur les rivages de la mer ; la plupart même dans des îles, au milieu de l'Océan. Sur 139 volcans qui ont eu des éruptions depuis le milieu du siècle passé,

98 sont des volcans insulaires et les autres sont échelonnés près des côtes. La plupart des volcans apparus depuis les temps historiques doivent leur existence à des éruptions sous-marines. Les volcans éteints sont ceux que les transformations géologiques ont privés de leur eau d'alimentation. Les volcans d'Auvergne étaient alimentés autrefois par le grand lac qui, desséché, constitue aujourd'hui les plaines si fécondes de la Limagne. L'eau a disparu ; les volcans ont perdu leur activité.

Si les grandes éruptions sont intermittentes, c'est qu'il faut que le réservoir souterrain se charge à nouveau d'eau et de vapeur. L'eau filtre et parvient peu à peu par capillarité jusqu'aux roches souterraines. Le travail exige du temps et des circonstances favorables.

Le Vésuve et l'Etna sont alimentés vraisemblablement par la même nappe souterraine, bien que les produits d'éruption offrent des caractères différents d'origine évidemment locale. Pendant les premiers siècles qui ont précédé l'ère chrétienne, les éruptions de l'Etna ont été nombreuses ; on constate ensuite une période de repos ; mais depuis huit siècles les éruptions se sont succédé plus ou moins violentes à de courts intervalles. L'activité du Vésuve paraît indépendante de celle de l'Etna.

Cependant, dans les derniers siècles, on trouve souvent des éruptions à peu près concordantes qui témoignent d'une grande intensité dans le travail souterrain de toute la zone péninsulaire. On peut signaler, par exemple, les éruptions à peu près synchroniques de 1682, de 1766, 1771, 1779, 1792, 1794, 1804, 1805, 1809, 1812, 1813, 1831-1832, 1865-1866, 1872. Il semble que, par périodes, l'activité volcanique devient telle, qu'elle n'a pas trop de plusieurs bouches pour épuiser son énergie. Il n'y aurait donc rien d'extraordinaire à ce que le Vésuve entrât aussi en éruption à bref délai. En général, cependant, les conduits volcaniques d'une même région ne fonctionnent pas en même temps. Ainsi tous les temps antérieurs à l'an 79 forment une période pendant laquelle le Vésuve a été parfaitement tranquille, tandis que l'île d'Ischia et les champs phlégréens ont été sans cesse agités par l'action volcanique. L'intervalle de temps compris entre l'an 79 et l'an 1138 a été, au contraire, une période de repos pour les champs phlégréens et d'activité pour le Vésuve qui n'a eu qu'en 1036 sa première éruption de lave.

Enfin, peut-on prévoir jusqu'à un certain point les éruptions des volcans intermittents ? Il paraît évident que les conditions atmosphériques doivent réagir sur la couche souterraine volcanique. Pendant les périodes d'humidité et de basses pressions, les éruptions devraient être plus accentuées. En ce moment, par exemple, l'année ayant été très longtemps pluvieuse, on pouvait jusqu'à un certain point redouter une éruption. L'influence des périodes pluvieuses et des dépressions barométriques a été reconnue pour les volcans permanents. L'éruption du Stromboli est plus active quand le baromètre est bas. Les marins le savent si bien, qu'ils se hasardent à prédire les tempêtes à l'inspection du volcan. Mais il ne semble pas que ces influences puissent retentir assez directement sur les volcans intermittents pour qu'on puisse démêler nettement la loi de coïncidence. Cette année est extrêmement humide. Elle coïncide avec l'éruption de l'Etna ; mais nous pourrions citer des années très sèches qui correspondent à des éruptions du Vésuve. Il est vrai que les années précédentes avaient elles-mêmes été pluvieuses. La question mérite d'être étudiée avec quelque soin avant qu'on puisse à cet égard formuler une conclusion.

Tel est, en résumé, l'état actuel de nos connaissances sur les volcans. Nous sommes, on le voit, très peu avancés ; nous connaissons beaucoup mieux le ciel que la terre. Nous saisissons donc avec empressement l'occasion que nous offre l'éruption de l'Etna pour prier les géologues de rivaliser de zèle avec les astronomes et de tâcher de regagner le temps perdu. Certes, c'est fort bien d'être en état de dire ce qui se passe dans l'espace, mais il serait fort agréable de savoir aussi ce qui se passe chez soi.

HENRI DE PARVILLE.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

**A REMETTRE**

pour cause de cessation de commerce

**MAGASIN D'ÉPICERIES**

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> CROVETTO, rue du Milieu, Monaco

**AVIS**

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le **VENDREDI VINGT-HUIT OCTOBRE COURANT, à 2 heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.**

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux cents actions nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 26 septembre au 2 octobre 1892

SAINT-TROPEZ,	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	sable.
ID.	b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr. c., Davin,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte,	id.
ID.	b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	id.
CANNES,	b. Marie, fr., c. Dalbéra,	id.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr. c. Jaume,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Arnaud,	id.
VINTIMILLE,	cutter Folgone, ital., c. Sibono,	vin.

Départs du 26 septembre au 2 octobre

SAINT-TROPEZ,	b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	fûts vides
ID.	b. Gambetta, fr., c. Gardin,	sur lest.
ID.	b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.
ID.	b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin.	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Conte,	id.
CANNES,	b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Ville-de-Marseille, fr. c. Jaume,	id.
ID.	b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Arnaud,	id.

**SABLE POUR CONSTRUCTIONS**

MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

**NEGRIN L.**

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

**GRAND BAZAR**

**MAISON MODÈLE**

Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885 ; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO  
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE  
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES  
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
Articles de voyage

Maison recommandée — On parle toutes les langues.

**PENSION ET SOINS DE FAMILLE**

POUR

jeunes filles désirant suivre les cours du lycée de Nice

S'adresser chez M<sup>me</sup> V<sup>ve</sup> ROCCA, rue de Paris, 28, Nice

Imprimerie de Monaco — 1892

(1) On se fera une idée de la force d'expansion de la vapeur dans les réservoirs souterrains quand nous aurons fait remarquer qu'elle soulève, par exemple, à l'Etna, du niveau de la mer au sommet du cratère, sans parler de son travail à l'intérieur, une colonne de lave à 3,300 mètres d'altitude. La lave ayant un poids d'environ trois fois celui de l'eau, la tension de la vapeur doit dépasser de beaucoup 1,000 atmosphères. Or la vapeur dans nos chaudières atteint rarement 10 atmosphères de pression.